

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 33 - Vendredi 11 septembre 2015

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

SIGNOL'AIR ECOLE À JOURNÉE CONTINUE

Afin d'assurer le remplacement en cas d'absence prolongée d'un de nos collaborateurs

nous recherchons un ou des Remplaçant(s) à la demande

Si vous êtes intéressé(s), merci de prendre contact par téléphone ou par e-mail

032 751 24 85
ejcsignolet@neuveville.ch

RESTRICTIONS À LA CIRCULATION DURANT LA FÊTE DU VIN 2015 11, 12 ET 13 SEPTEMBRE

Pour permettre les installations nécessaires, les places et rues suivantes seront fermées à la circulation et au stationnement.

Périodes :

Du lundi 7 au lundi 14 septembre 2015 au soir, les rues Beauregard, de l'Hôpital, du Collège et du Port seront fermées à la circulation ainsi que les places de La Liberté et du Marché.

Durant la manifestation, la Grand-Rue, les rues Beauregard, de l'Hôpital, du Collège ainsi que les places de La Liberté et du Marché seront interdites à la circulation.

Comme l'année dernière, un sens de circulation sera mis en place avec une signalisation adéquate, afin d'améliorer la sécurité du trafic et des participants à la fête. Nous invitons les usagers de la route à se référer à la déviation.

Nous remercions la population de bien vouloir se conformer à la signalisation.

Cortèges

Cortège des enfants

Départ : devant la poste
samedi 12 septembre 2015 à 15.15 h.

Poste - Rue de la Gare - Grand-Rue - rue Beauregard - rue de l'Hôpital - rue du Collège et Grand-Rue.

Cortège de la Fête du Vin

Départ : ch. des Prés-Guëtins
dimanche 13 septembre 2015 à 14.30 h

1^{ère} boucle : ch. des Prés-Guëtins - rue du Faubourg - rue du Tempé - Grand-Rue (direction Est) - av. des Collonges - Pl. de La Gare.

2^{ème} boucle : Pl. de La Gare - pl. du Marché - rue du Port - Grand-Rue (direction Est) - av. des Collonges - pl. de La Gare.

La réouverture de la Grand-Rue
est prévue le dimanche
13 septembre 2015 à 23h00

Un grand merci à toutes et à tous pour votre collaboration et votre compréhension.

Police administrative

Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81

Avis de construction

Requérant : M. Francesco Rizza, chemin des Prés-Guëtins 34c, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : M. Renaud Bonjour, rue du Port 2, 2520 La Neuveville.

Projet : Construction d'un couvert en aluminium avec toiture en verre et store déroulant en façade sud du bâtiment, chemin des Prés-Guëtins 34c, sur la parcelle no 1858, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « La Récille Ouest ».

Dérogation : Article 14 du règlement de quartier (empiètement de la construction dans les espaces extérieurs privés).

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 11 septembre 2015 au 12 octobre 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, place du Marché 3, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 11 septembre 2015

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérante et auteur du projet : Sambiagio SA, route de Neuchâtel 1, 2520 La Neuveville.

Propriétaires fonciers : M. et Mme André et Aline Kurth, route de Neuchâtel 1a, 2520 La Neuveville.

Projet : Remplacement d'une enseigne non-lumineuse par une enseigne lumineuse en façade nord du bâtiment, route de Neuchâtel 1a, sur la parcelle no 1815, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Levées de Vaux ».

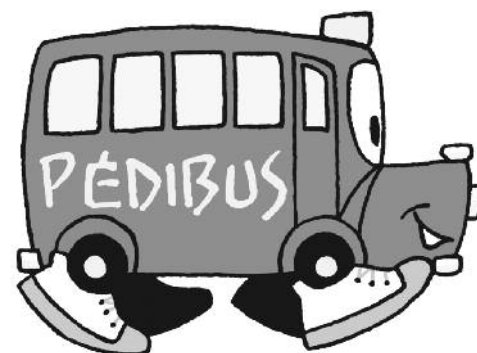
Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 11 septembre 2015 au 12 octobre 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, place du Marché 3, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 11 septembre 2015

Services techniques de La Neuveville



JOURNÉE INTERNATIONALE "A PIED À L'ÉCOLE" VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015

Comme le veut désormais la coutume, les élèves de l'école enfantine (1-2H), fêteront la journée internationale "à pied à l'école".

Cette journée sera l'occasion de sensibiliser les enfants et leurs parents aux avantages du Pédibus. Le trajet "maison-école" constitue une occasion supplémentaire pour les enfants et les parents de bouger dans la journée.

Durant cette journée, tous les parents sont invités à accompagner leurs enfants à pied.

En fin de matinée, les enfants participeront au traditionnel lâcher de ballons. Tous les parents sont conviés dès 11h20 dans la cour de l'école primaire.

L'équipe du Pédibus
Christina Egger et Joane Moser

INFORMATION

Mesdames, Messieurs, chers clients,
Nos services vont prochainement procéder au relevé des compteurs d'électricité.

Ces relevés sont planifiés comme suit :

**Du lundi 14 septembre 2015
au vendredi 09 octobre 2015**

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, merci de nous informer comment accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre vous-mêmes vos relevés :

- Téléphone : 032 752 10 10

- Par courriel : facturation@neuveville.ch ou
directement sur notre site internet
www.laneuveville.ch

Meilleures salutations
DÉPARTEMENT DES FINANCES
Service commercial & facturation
SERVICES INDUSTRIELS

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 - 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2015, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2015	02.01.2015	Nouvel-An
Ve et Lu	03.04.2015	06.04.2015	Pâques
Jeudi	14.05.2015	—	Ascension
Lundi	25.05.2015	—	Pentecôte
	20.07.2015	31.07.2015	Vacances estivales
	21.12.2015	01.01.2016	Vacances de Noël

**HORAIRES DES DÉCHETTERIES
DIESSE / PRÊLES**

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

TOMBOLA - FÊTE VILLAGEOISE 2015

Il reste encore quelques lots à retirer, parmi lesquels encore un gros lot, soit une télévision.

Les personnes qui ont encore des billets gagnants sont invitées à venir chercher leurs lots durant les heures d'ouverture à l'administration communale à Prêles et ceci jusqu'au 18 septembre 2015.

Avec les remerciements
du comité de la Fête villageoise

**GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE
(Bergerie du Haut)**

Pour le week-end des 12 et 13 septembre 2015, le gardiennage sera assuré par C. Bugnon.

Le Comité

**COMMUNE MIXTE
DE PLATEAU DE DIESSE
AUX AYANTS DROIT DE VOTE
EN MATIÈRE COMMUNALE****CONVOCAION**

à l'Assemblée communale du 15 septembre 2015 à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour**1. Crédit d'engagement de Fr. 105'000.00 pour la rénovation de la station transformatrice «Village» de Lamboing**

- Présentation du projet
- Approbation du crédit d'engagement de Fr. 105'000.00

2. Crédit d'engagement de Fr. 420'000.00 pour l'assainissement des cibleries de Prêles et de Diesse

- Présentation du projet
- Approbation du crédit d'engagement de Fr. 420'000.00

3. Règlement de la taxe immobilière (RTim)

- Présentation du règlement
- Approbation du règlement

4. Règlement de Police communale

- Présentation du règlement
- Approbation du règlement

5. Modification du plan de zones no 5 et modification du règlement de construction art. 54, village de Prêles (zone Les Joncs)

- Présentation de la modification
- Approbation de la modification

6. Informations du Conseil communal**7. Divers et imprévus****Informations :**

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 14 août 2015

**Société de développement
et d'embellissement de Prêles
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

Mercredi 23 septembre 2015
20h00

**Petite salle du haut
à la halle de gymnastique à Prêles**

Le comité de la SDEP convoque ses membres à une Assemblée extraordinaire. Pour des raisons de restructuration, le comité met à l'ordre du jour la dissolution de la SDEP comme société selon le code civil art. 60.

Ordre du jour :

- Salutations
- Dissolution de la SDEP pour le 31.12.2015
- Information et discussion
- Décision par votation
- Verrée de l'amitié

Le comité et son Président
Hermann Barth

VIDE-GRENIERS D'AUTOMNE

le dimanche 4 octobre 2015
à Lamboing
(halle des fêtes)
de 9h à 16h

Renseignements et inscriptions :

gad.diesse@gmail.com
079 665 18 92

Groupe Animation Diesse
ensemble, faisons vivre notre région !

LA FÊTE VILLAGEOISE 2015 EN IMAGES

Vous trouverez toutes les images de la fête villageoise 2015 de Prêles sur la page Internet :
www.leplateaudediesse.ch/loisirs_et_culture_fr/fete_villageoise_2015

L'administration communale

**PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES EN 2015****Stationnements**

Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir »,
entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre
13h15 et 14h15

Lamboing : Place de parc près du restaurant du
Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre,
14 novembre, 28 novembre, 12 décembre.

L'administration communale

**COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
ASSEMBLÉE COMMUNALE
DU 15 SEPTEMBRE 2015**

Crédit d'engagement de CHF 420'000.00 pour l'assainissement des cibleries de Prêles et de Diesse

Le Conseil communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse, en préalable des délibérations de la prochaine Assemblée communale du 15 septembre 2015 et relatives au crédit d'engagement de CHF 420'000.00 pour l'assainissement des cibleries de Prêles et de Diesse, tient à préciser qu'il s'agit ici d'une demande de crédit brut, comme la procédure en semblable circonstance l'exige, qui est soumise aux ayants-droit. Il s'agit ainsi pour le corps électoral de se prononcer sur la dépense globale des travaux à effectuer, mais cette somme sera évidemment réduite des subventions cantonales et fédérales qui y sont liées. Au final donc, les citoyens de la Commune mixte de Plateau de Diesse, ne devraient s'acquitter que d'un montant d'environ CHF 90'000.00. Ce crédit d'engagement est destiné à dépolluer les deux sites de Prêles et Diesse, sur recommandation écrite (et très financièrement suggérée) de l'Office des eaux et des déchets (OED) du Canton de Berne.

A noter que tous les documents utiles à la bonne compréhension de ce dossier se trouvent sur le site Internet de la Commune, ainsi qu'à disposition à notre guichet pendant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

SEPTEMBRE
Lundi 14
Samedi 19

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE



RACLETTE SOUS LES ETOILES

Vendredi 19 septembre 2015 au télésiège de Nods. A partir de 19h

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

Lundi 14 septembre 2015 à 20.00 heures
à la salle du Battoir

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Modifications du règlement du 19.12.2001 concernant les élections aux urnes
 - a) Présentation
 - b) Approbation
3. Demande de crédit d'engagement de CHF 55'000.- pour le changement des tables et chaises de la halle de gym
 - a) Présentation
 - b) Approbation
4. Communications du Conseil communal
5. Divers

Nods / FOD, 14.08.2015
CONSEIL COMMUNAL

Avis de construction

Requérants : Marlène et Maurice Marzano, Route de Lignièrès 2, 2518 Nods

Auteur du projet : Maurice Marzano, Menuiserie, Route de Lignièrès 2, 2518 Nods

Projet : Création d'une terrasse sur l'annexe et ouverture d'une porte-fenêtre au Nord. Remplacement des fenêtres. Agrandissement de l'ouverture de la remise au Nord-Ouest et pose d'une porte de garage automatique sur RF 76 du ban de Nods, Route de Lignièrès 2, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions

dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 11.09.15
Administration communale

Avis de construction

Requérant : Horst Lutz, Ruelle de la Tour 1, 2518 Nods

Auteur du projet : Horst Lutz, Ruelle de la Tour 1, 2518 Nods

Projet : Changement d'affectation du dépôt à bois en Hangar/Dépôt/Réduit sur RF 146 du ban de Nods, Ruelle de la Tour 2, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : Suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 11.09.15
Administration communale

Avis de construction

Requérant : Foyer d'éducation de Prêles, 2515 Prêles

Auteur du projet : Bureau d'architecture Roberto Monti, Route de Neuchâtel 3, 2520 La Neuveville

Projet : Construction d'une serre à légumes; armature en fer et bâche fixée sur l'armature sur RF 3259 du ban de Nods, La Praye, 2518 Nods

Zone : Agricole

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans et profils

Protection des eaux : B

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 11.09.15
Administration communale

ELECTIONS FÉDÉRALES ET CANTONALES DU 18 OCTOBRE 2015

Composition des bureaux

Bureau de vote :

Présidence : Christian Conrad
Membres : Carrel Hélène
Seiler Castek Corinne

Bureau de dépouillement :

Présidence : Christian Conrad
Membres : Carrel Hélène
Seiler Castek Corinne
Evard Daniel
Evard Chantal
Bourquin Gladis
Sunier Viviane
Conrad Francis

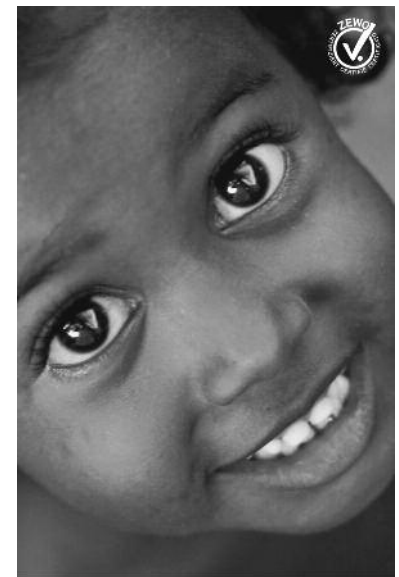
Membres suppléants : Conrad Max
Corciulo Estelle

Administration : Bart Richard
CONSEIL COMMUNAL

FEU BACTERIEN

Monsieur Eric Darioly, contrôleur du feu bactérien pour la commune de Nods a procédé au contrôle annuel. Aucun cas de feu bactérien n'est à signaler.

Administration communale



Chaque minute dans le monde, un enfant perd la vue!

Offrez la vue avec seulement 50 francs!

cbm
mission chrétienne pour les aveugles

www.cbmswiss.ch
CP 80-303030-1 • 8027 Zürich

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi

Cultes dans les homes :

10h Mon Repos et 10h45 Montagu

16h30 : culte de l'enfance à la maison de paroisse

Dimanche 13 septembre

10h30 Culte avec St. Cène

Marie-Laure Krafft Golay, pasteur

Textes bibliques : Esaïe 66. 1-2+ 5-6+ 10-11 // Marc 9.33-37

Chants : 21-05 ; 25 ; 36-04 ; 46-07 ; 62/41 ; 62/71

Mercredi

10h Recueillement à la Blanche Eglise.

Pas de répétition du chœur du mercredi

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours

A votre service, pasteurs John Ebbutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay : 032 751 70 82

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag 13. September

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst. Taufen von Maxim Schmied (Allschwil BL), Ben Sommerhalder (Deitingen SO). Text I Petr 5,5-11. Mit Karin Schneider (Orgel), Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi.

Amtswochen

31. August bis 13. September: Pfr. Eric Geiser

(Tel. 032 324 18 81 oder 079 533 47 12)

14. bis 27. September: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi (079 439 50 99)

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 13 septembre

10h messe à l'église paroissiale

Mardi

10h30 Messe à Mon Repos

Jedi

Pas de messe

Dimanche 20 septembre

10h messe à Mon Repos / Fête fédérale d'action de grâces

Jedi 24 septembre 2015

Sortie des aînés (informations détaillées sur le site internet). Inscriptions auprès de Caryl Mollard, c.mollard@hotmail.fr ou 075 417 26 00.

Pour tout renseignement : 032 751 28 38 le mercredi de 9h à 11h et jeudi de 15h à 17h/ ou par mail :

laneuveville@cathberne.ch / Site Internet :

www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 13 septembre

Culte à 10h00 à Diesse, participation de la fanfare

L'Espérance de Lamboing,

Groupe de recueillement

Temps de ressourcement bienvenu durant la semaine, jeudi 17 septembre 2015

Contacts

Pasteur: Stéphane Rouèche - 032 315 27 37

& 079 429 02 80 - strouche@gmail.com

Président: Pierre-André Lautenschlager

032 315 24 40 - lauten@bluewin.ch

Paroisse de Nods

Dimanche 13 septembre

Attention changement d'heure, Nods, 9h15. Culte.

Dimanche 20 septembre

La Neuveville, Mon Repos, 10h

Culte régional du Jeune Fédéral

Contacts

Pasteur : Mme Marie-Laure Krafft Golay

Paroisse : 032 751 70 82 - mlkrafft@bluewin.ch

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83 - sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 13 septembre

10h00 Culte avec Edward Ngaira

- Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harmos

- Garderie

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

Jedi

Heure de Joie (8^{ème} à 11^{ème} Harmos) de 18h30 à 20h30,

chez famille Geiser, Route de Neuchâtel 18

www.labri.ch - tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services religieux

Samedi 12 septembre - Service à Bienne

9h30 L'église à l'étude

10h30 Culte, pasteur K. Chèvre

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

ASSOCIATION BÉNEVOLE 7 SUR 7

Avez-vous besoin d'aide ?

Notre association est composée d'une cinquantaine de personnes, chauffeurs, animatrices, coordinatrices, caissière, secrétaire, tous bénévoles convaincus. Sa tâche principale consiste en transport de personnes (hôpital, thérapeute, coiffeur ou même commissions). Elle anime également des après-midis de jeux, organise des visites... etc.

Pour vos diverses demandes, notre service bénéficie d'un numéro de téléphone que la commune met aimablement à notre disposition.

032 752 10 77

LES JOURS OUVRABLES : DE 9H À 10H30

Le comité

Abonnement au Courrier en dehors du district de La Neuveville

3 mois Fr. 29.- (TVA 2.5% inclus)

6 mois Fr. 48.- (TVA 2.5% inclus)

12 mois Fr. 85.- (TVA 2.5% inclus)

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD)

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNEVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.

Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction

de lettres et demandes diverses.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mercredi matin de 9h à 11h et jeudi après-midi de 15h à 17h. Adresse postale : case postale 213, 2520 La Neuveville. Tél. 032 751 28 38 (répondeur)

Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch

Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous

www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch

Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

Dès le 19 avril 2015, date d'ouverture du Musée, les objets des dépôts sont à nouveau en vadrouille et investissent la Tour !

Découvrez-les sans plus attendre !

CHOEUR MOSAÏQUE - LA NEUVEVILLE

Répétitions les lundis : 14, 28 septembre et 19 et 26 octobre de 20h à 21h30 à la salle de paroisse protestante Chemin de la Raisse, 2520 La Neuveville.

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : 0900 144 111 (1.50mn Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.